



Pour AFFICHAGE

Meilleurs vœux 2014 à l'ensemble des salariés

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare »

Bonne Année 2014 !

À l'attention des Responsables d'Unités

Objet :

Information sur le CHS-CT et Meilleurs vœux 2014 à l'ensemble des salariés

Bonjour à tous,

N'est-ce pas une bonne chose que 2013 soit derrière nous ?

Si j'avais un message à faire passer en ce début d'année 2014, il serait très simple. Même si cela doit demander beaucoup d'énergie, afin d'avoir accès à une situation plus enviable et plus conforme à nos aspirations, tant sur le plan professionnel que personnel, il faut, me semble-t-il se nourrir avant tout de nos propres ambitions afin de se projeter vers un avenir qui soit plus sain. Le bât étant d'être tourné vers une année 2014 à notre mesure.

Difficile d'accepter la nouveauté. Mais faut-il se raccrocher au passé pour autant ? La réponse est en chacun d'entre nous, car nous sommes tous différents avec des cultures plus ou moins différentes également. Que ce soit, les décisions, les solutions, celles-ci ne doivent pas être seulement dictées, imposées, mais réfléchies par une implication qui apporte des retours encourageants.

Le monde du travail évolue sans cesse, c'est pourquoi il paraît important de faire confiance en cette institution qu'est le CHS-CT, car elle peut apporter beaucoup, notamment sur des sujets délicats tels que nous l'avons vécu ces dernières années et le plus criant en date sur RIE, et l'intervention d'un cabinet d'expertise, de jugements et d'intervention de l'Inspection du travail notamment sur la Tour Maine Montparnasse.

Aujourd'hui, l'amiante a été prise en compte par la société ELIOR entreprises que ce soit sur les RIE que le DEA1. Les salariés de TMM ont aujourd'hui en leur possession des fiches d'exposition qui leurs garantissent une prise en charge par la Sécurité Sociale en cas de souci dû à l'amiante. Cette reconnaissance de la gravité des faits est une victoire contre le « financier » qui reste le premier objectif d'une entreprise.

Vous avez très certainement suivi l'actualité. La Tour Maine - Montparnasse a fait le tour des médias, journaux, Internet, télévisions et aujourd'hui, la direction ELIOR Entreprises peut remercier cette institution qui les a en sorte sauvé de la catastrophe médiatique et autres, car grâce à elle (CHS-CT) la société ELIOR Entreprises peut dire qu'elle a fait le nécessaire, mais il a fallu batailler pour cela. Je me suis impliqué personnellement dans ce dossier avec pas moins de 200 courriers, interventions, etc. où nous avons essuyé divers tribunaux de Paris et de Créteil, des sanctions salariales envers les salariés de TMM, la venue d'un huissier, etc.

Bien sûr, il y a eu d'autres sujets tout aussi importants qui ont été soulevés lors des réunions de CHS-CT, comme les accidents du travail, de trajet, la prise en compte des DTA, la médecine du travail, les travaux sur les restaurants, fiche de signalement imposée sur le RIE, les produits SIRAFAN SPEED 1 MAGIC MAXX, etc. D'autres sujets plus spécifiques ont également fait l'objet de réunions extraordinaires.

Cette année 2014 sera très certainement marquée par divers accords déjà signés qui vont bouleverser nos habitudes voir où l'on essaiera de nous imposer des changements de situation. L'institution devrait permettre de

poser le débats, si tout le monde joue le jeu qui consiste à prendre en compte les situations des uns et des autres dans sa globalité, sans intérêt personnel, comme nous le voyons trop souvent.

le CHS-CT reste une des seules institutions encore plus à même de gérer des situations où les dossiers difficiles à gérer vont s'accroître. Responsabilité, motivation, etc. ce sont des mots que l'on entend à longueur de journée, mais encore faut-il savoir de quoi l'on parle exactement.

Pendant toute la durée de mon mandat (depuis septembre 2008) en tant que secrétaire de CHS-CT du périmètre RIE, j'ai entendu les critiques des uns et des autres. Je les accepte à la condition que l'on me démontre par des actes concrets que l'on ne peut faire mieux que tous ses bavardages, cancans de quartier et copinages inutiles qui desservent les salariés, qui vous desservent.

Dans mon agenda des résolutions 2014, je vais proposer de continuer à réaliser les réunions préparatoires de CHS-CT, d'établir les ordres du jour, mais en revanche je suis prêt à concéder ma place pour qu'un membre du CHS-CT puisse présider lesdites réunions en tant que secrétaire de séance et ainsi réaliser des procès-verbaux qui me demandent un énorme capital énergie et beaucoup de temps que je n'ai plus.

Je souhaite que l'on me démontre que l'on peut toujours faire mieux, bien évidemment si l'on nous donne les moyens pour cela. Cela reste accessible, mais encore faut-il vouloir se mettre au travail, proposer, argumenter, s'investir, etc. être capable de réaliser des procès-verbaux de réunions et que l'on accepte de venir en réunion pas simplement pour écouter ce que la direction veut nous imposer.

Je suis toujours aussi stupéfait de voir que les discours diffusés par certains sur les restaurants et ceux qui sont évoqués autour de la table du CHS-CT sont tellement différents. Reste à trouver la personne qui va s'investir. Pour assurer le suivi, je vous informerai au quotidien des mutations de la vie de l'institution dès que cela restera possible.

Cette nouvelle année doit être celle où l'on doit avoir la possibilité de faire le tour du monde de ses rêves. Luc FERRY quant à lui disait que « *les deux freins à la réalisation de nos rêves sont la peur et la paresse* ». Aujourd'hui, je fiche à la porte, les erreurs et tous ceux qui nous ennuiant et j'aborde 2014

Je terminerai sur une citation de Clemenceau qui disait : « *Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut enfin l'énergie de le faire.* »

Cordialement,

Dominique VERDUCI
Secrétaire du CHS-CT- RIE
06.62.29.24.83

